

Gand, avril 2021

Charte de durabilité



Mission claire

Upgrade Estate¹ est une entreprise animée d'une mission, qui crée un impact social et une valeur communautaire. Upgrade Estate s'engage à renforcer la durabilité sociale, environnementale et économique à long terme, ainsi qu'à impliquer et à encourager les autres entreprises de la chaîne d'approvisionnement à en faire autant.

Future-Fit²

Upgrade Estate s'efforce de contribuer à une société de plus en plus juste sur le plan social, inclusive sur le plan économique et respectueuse de l'environnement. L'entreprise cherche activement à supprimer les obstacles à nos progrès collectifs. Elle soutient l'esprit d'entreprise et l'intrapreneuriat en vue d'une société tournée vers l'avenir. Pour rendre ces progrès mesurables, Upgrade Estate utilise l'outil de gestion Future-Fit Business Benchmark.

17 objectifs de développement durable

Les Nations unies ont défini 17 objectifs de développement durable, des outils permettant aux organisations de mettre en pratique des actions concrètes en matière de durabilité. Upgrade Estate travaille activement autour de ces objectifs avec chaque action ou nouveau projet qu'elle entreprend.

Une chaîne de valeur plus durable³

Upgrade Estate souhaite non seulement contribuer à l'impact positif et à la pérennité de l'entreprise, mais elle veut également impliquer toutes les entreprises qui travaillent ensemble dans la chaîne de valeur. En concluant un accord de collaboration avec Upgrade Estate, ces entreprises acceptent de contribuer à renforcer la durabilité de cette chaîne de valeur.

Future-Fit, ensemble

Il est impossible de mettre en place une Future-Fit Society – une société tournée vers l'avenir – entre les quatre murs d'une seule entreprise. Il faut que les entreprises et les personnes travaillent ensemble. Cette charte souligne notre intention de travailler ensemble au renforcement de la durabilité. Nous le faisons, entre autres, en

reconnaisant et adhérant aux 10 principes du Pacte mondial des Nations unies (annexe 1), pour nous-mêmes et pour toutes les entreprises qui nous approvisionnent, directement ou via des intermédiaires ;

reconnaisant les 8 caractéristiques fondées sur des preuves scientifiques d'une Future-Fit Society (annexe 2) comme objectif ultime, en prenant des initiatives concrètes pour éliminer – étape par étape – les obstacles qui empêchent de se préparer à l'avenir et en contribuant à un impact social positif en puisant dans nos propres forces.

¹ Et toutes les entreprises affiliées

² Le Future-Fit Business Benchmark open source est disponible sur www.futurefitbusiness.org

³ Informations disponibles sur <https://sdgs.un.org/goals> ; voir aussi l'annexe ³



Annexe 1

Les 10 principes du Pacte mondial des Nations unies

Nous suivons les 10 principes du Pacte mondial des Nations unies⁴, eux-mêmes inspirés de diverses sources universelles⁵.

Droits de l'homme

principe 1 Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

principe 2 Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Travail

principe 3 Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

principe 4 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

principe 5 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

principe 6 Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

principe 7 Les entreprises sont invitées à appliquer une approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

principe 8 Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

principe 9 Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Anti-Corruption

principe 10 Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

⁴ Les 10 principes du Pacte mondial des Nations unies peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>

⁵ Les 10 principes du Pacte mondial des Nations unies sont inspirés de la Déclaration universelle des droits de l'homme, de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail de l'Organisation internationale du travail, de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la Convention des Nations unies contre la corruption.



Annexe 2

Les 8 caractéristiques d'une Future-Fit Society, le but ultime

Les 8 caractéristiques d'une Future-Fit Society – une société tournée vers l'avenir. Chaque organisation doit assumer une certaine responsabilité pour préparer le monde au futur.



L'énergie est renouvelable et accessible à tous.



L'eau provient de sources responsables et est accessible à tous.



Les ressources naturelles sont gérées de manière à protéger les communautés, les animaux et les écosystèmes.



L'environnement est protégé contre **la pollution**.



Les déchets n'existent pas. Tout est circulaire (démontable, réutilisable, recyclable).



Notre présence physique protège la **santé des écosystèmes et des communautés**.



Les hommes ont la possibilité et la chance de mener une vie épanouissante.



Les normes sociales, la gouvernance et la croissance économique sont les moteurs d'une société tournée vers l'avenir.



Annexe 3

Les 17 objectifs de développement durable

- 1 Pas de pauvreté
- 2 Faim zéro
- 3 Bonne santé et bien-être
- 4 Éducation de qualité
- 5 Égalité entre les sexes
- 6 Eau propre et assainissement
- 7 Énergie propre et d'un coût abordable
- 8 Travail décent et croissance économique
- 9 Industrie, innovation et infrastructure
- 10 Inégalités réduites
- 11 Villes et communautés durables
- 12 Consommation et production responsables
- 13 Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- 14 Vie aquatique
- 15 Vie terrestre
- 16 Paix, justice et institutions efficaces
- 17 Partenariats pour la réalisation des objectifs



UPGRADE ESTATE - Burggravenlaan 31 - 9000 Gand - Belgique - T +32 9 233 76 66
info@upgrade-estate.be - www.upgrade-estate.be

